

# **LYME SANS FRONTIERES (LSF)**

**Association nationale indépendante et d'intérêt général oeuvrant dans le domaine de la santé**

*« Promotion de la recherche et information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier des formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections, et plus généralement, les infections dit froides et cachées.»*

---

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)**

**devant statuer sur l'exercice social 2021**

**Vendredi 5 Mai 2023**

**14h30 - 17h00**

*Accueil : 14h - 14h30*

### **Délégation MAIF Etoile**

*Rez-de-Chaussée*

18, route du Polygone  
67000 STRASBOURG

#### **Pièces jointes**

- 1) Convocation
  - 2) Procuration
  - 3) Bulletin de réservation
  - 4) Formulaire de candidature
  - 5) Extraits des statuts concernant l'AGO
- (yc l'« Accès à la Direction » et « La Direction »)*

(DOC/PR 17/04/2023-14:15)

---

#### **Association de droit local alsacien-mosellan**

*Registre des Associations du Tribunal Judiciaire de Strasbourg, (Volume 92, Folio 136) – Registre de la CNIL sous le n° 1691459  
Rescrit fiscal du 31/05/2013 de la DRFP Alsace / Bas-Rhin – SIRET 794 384 156 00020 - APE 9499Z*

*Siège social :*

**Maison des Associations 1A, place des Orphelins, 67000 Strasbourg**

[www.associationlymesansfrontieres.com](http://www.associationlymesansfrontieres.com)

# **LYME SANS FRONTIERES (LSF)**

**Association nationale et d'intérêt général oeuvrant dans le domaine de la santé**

« Promotion de la recherche et information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier des formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections, et plus généralement, les infections dites froides et cachées »

Strasbourg, le 19 Avril 2023

## **CONVOCATION**

Cher Membre,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)** de votre Association **qui statuera sur l'exercice social 2021**.

Cette occasion privilégiée de communication-débat nous permettra de vous rendre compte de son activité, de ses propositions et d'être à votre écoute.

L'AGO aura lieu à la Délégation **MAIF** Etoile

- 18, Place du Polygone -  
**67000 STRASBOURG**

**VENDREDI 5 MAI 2023**

de 14h30 à 17h00

*(Accueil : 14h à 14h30 pour la signature de la Feuille de présence)*

avec l'**Ordre du jour** suivant :

- 1° Ouverture de l'Assemblée et Mot de Bienvenue ;
- 2° Constitution du Bureau de l'Assemblée ;
- 3° Désignation des scrutatrices / scrutateurs ;
- 4° Rapport sur la gestion du Bureau National (BN), notamment sur la situation morale et financière ;
- 5° Présentation des comptes de l'exercice social 2021 ;
- 6° Proposition d'affectation du résultat ;
- 7° Proposition de fixation du montant : *(Pour Régularisation)*
  - a) de la cotisation annuelle des membres (personnes physiques ou morales) : Actifs et Fondateurs ;
  - b) du minimum du soutien financier des membres Bienfaiteurs ;
  - c) des éventuels droits d'entrée à verser par les différentes catégories de membres de l'association *(personnes physiques ou morales)* : Actifs, Fondateurs, Bienfaiteurs ;

8° Election au Bureau National ; 2 Membres sortants sollicitent le renouvellement de leur mandat :

a) Jean-Pierre MELIN, Co-Président... ;

b) Françoise LEVIGNE-ROSENZWEY, Co-Présidente chargée des Réseaux sociaux et de la Relation aux malades ainsi que du Leadership de *LSF* et de *Lyme Solidarité* ;

9° Nomination de Membres d'Honneur ;

10° Délibération sur le projet des résolutions ;

11° Présentation de la préparation de L'Assemblée Générale :

a) Extraordinaire, en raison de modifications des statuts,

b) Ordinaire, qui statuera sur l'exercice social de 2021 ;

12° Clôture de l'Assemblée ;

13° Pot de l'Amitié.

En annexe vous trouverez le.s :

a) « *Formulaire de Procuration* » (page 4) ;

b) « *Bulletin de Réservation* » (p. 5) ;

c) « *Bulletin de candidature* » à un poste au Bureau National (p. 6) ;

d) « *Extraits des statuts* » concernant l'AGO, l'« Accès à la Direction » et « La Direction » proprement dite (p. 7).

**Nous sollicitons vivement votre présence** et espérons vous rencontrer à cette occasion.

**Si vous n'avez pas de mandataire pour vous faire représenter**, vous pouvez adresser votre « Procuration » au siège social dont l'adresse est indiquée en bas de page, **si possible Samedi 29 Avril 2023 au plus tard**. D'avance un grand merci.

**Pour le BUREAU NATIONAL,**

Pierre RAUSCHER, *Représentant légal de l'Association LSF*

PJ 4

---

**Association nationale indépendante de droit local alsacien-mosellan**

*Registre des Associations du Tribunal Judiciaire de Strasbourg: Volume 92, Folio 136  
Registre de la CNIL n° 1691459 Rescrit fiscal du 31/05/2013 de la DRFP Alsace / Bas-Rhin  
SIRET 794 384 156 00020 – APE 9499Z*

**Siège social : Maison des Associations 1a, Place des Orphelins, 67000 Strasbourg**

[www.associationlymesansfrontieres.com](http://www.associationlymesansfrontieres.com)

# LYME SANS FRONTIERES (LSF)

Association nationale indépendante et d'intérêt général oeuvrant dans le domaine de la santé

« Promotion de la recherche et information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier des formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections, et plus généralement, les infections dites froides et cachées »

## PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) DE LSF DU 5 MAI 2023

qui statuera sur l'exercice social 2021.

Si vous n'avez pas de mandataire pour vous représenter, vous pouvez adresser votre Procuration au siège social indiqué ci-après, si possible **avant Samedi 29 avril 2023 au plus tard**. D'avance un grand merci.

Je soussigné.e, membre de l'Association **LYME SANS FRONTIERES (LSF)** dont le siège social est situé à la Maison des Associations (MDAS), 1a, Place des Orphelins à Strasbourg (67000),

M.  Mme

Nom ..... Prénom .....

Adresse postale .....

Code postal ..... Commune / Ville .....

Donne - en ma qualité de MANDANT -, par la présente, procuration au - MANDATAIRE - ci-après désigné :

M.  Mme

Nom ..... Prénom .....

Adresse postale .....

Code postal ..... Commune / Ville .....

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Association **LSF**, à l'effet de prendre part, en mon nom, à toutes délibérations, émettre tous votes et signer tous documents afférents à l'ordre du jour de cette AGO ainsi que la feuille de présence s'y rapportant.

L'AGO des membres de l'Association **LSF** pour laquelle la présente procuration est donnée se tiendra à la Délégation **MAIF** Etoile - 18, Porte du Polygone - **67000 STRASBOURG** -

**VENDREDI 5 MAI 2023**

de 14h30 à 17h00 (Accueil : 14h00 à 14h30)

La présente procuration conservant ses effets pour tous les jours suivants au cas où l'Assemblée serait reportée à une date ultérieure pour une cause quelconque ou bien prorogée pour épuiser les questions figurant à l'ordre du jour.

*Pour servir et valoir ce que de droit,*

Fait à ..... Le .....

« Bon pour procuration » - Mention manuscrite : .....

Signature du MANDANT :

Fait à ..... Le .....

« Bon pour acceptation de la procuration »

Mention manuscrite : .....

Signature du MANDATAIRE :

# LYME SANS FRONTIERES (LSF)

Association nationale indépendante et d'intérêt général oeuvrant dans le domaine de la santé  
« Promotion de la recherche et information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme et de ses co-infections »

## BULLETIN DE RESERVATION

Nous serions très heureux de vous compter parmi les membres présents à l'Assemblée Générale Ordinaire qui stutera sur l'exercice social 2021 convoquée :

**VENDREDI 5 MAI 2023**

de 14h30 a 17h00 (Accueil : 14h00 à 14h30)

à la Délégation **MAIF** Etoile - 18, Porte du Polygone - **67000 STRASBOURG** -

et nous vous remercions par avance de bien vouloir **confirmer votre présence au plus tard :**

**Samedi 29 Avril 2023**

(le cachet de La Poste faisant foi)

en faisant parvenir le présent « Bulletin de réservation » dûment rempli :

- par voie postale à l'adresse du siège social -

**LYME SANS FRONTIERES**

**MDAS** - 1a, Place des Orphelins - **67000 STRASBOURG** -

ou

- par courriel à l'adresse numérique suivante -

[associationlsf02@gmail.com](mailto:associationlsf02@gmail.com)

**ATTENTION** : Impossible de réserver par téléphone

M.  Mme

Nom ..... Prénom .....

Adresse postale .....

Code postal ..... Commune / Ville .....

Déjà Adhérent(e)

Non  Oui

Si «Oui» n° d'Adhérent(e) éventuellement :

Envoi d'un pouvoir au siège social de **LSF** :  Non  Oui

Fait à : ..... Date : .....

Signature :

.....

**IMPORTANT : N'OUBLIEZ PAS DE VOUS MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE**

# LYME SANS FRONTIERES (LSF)

Association nationale indépendante et d'intérêt général oeuvrant dans le domaine de la santé

« Promotion de la recherche et information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier des formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections, et plus généralement, les infections dites froides et cachées »

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

**Candidat à un poste au Bureau National de LSF**  
à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 Mai 2023

M.  Mme

**NOM et Prénom** (en majuscule)

**Adresse postale**

**Adresse électronique** (aussi lisible que possible)

**N° de téléphone**

**N° de la Carte d'adhérent.e à LSF**

Parmi les postes ci-après désignés, précisez ci-après celui pour lequel vous vous portez candidat-e :

**Assesseur-e**     Non  Oui

**Co-Président.e**     Non  Oui

Je certifie être membre majeur de l'Association **LYME SANS FRONTIERES**, à jour de la cotisation 2021 relevant de la catégorie des membres actifs ou des membres fondateurs.

**Le présent formulaire dûment rempli est à :**

**1° à retourner par lettre recommandée avec demande d'avis de réception**  
au siège social de LSF :

**LYME SANS FRONTIERES**

Maison des Associations 1A, place des Orphelins, 67000 Strasbourg

**2° et à transmettre également - par courriel -**  
à l'adresse numérique suivante :

[lymesansfrontieres02@gmail.com](mailto:lymesansfrontieres02@gmail.com)

au plus tard

**Samedi 29 Avril 2023**

(le cachet de La Poste et la date du mail faisant foi).

A

Date

Signature

# **LYME SANS FRONTIERES (LSF)**

## **Association nationale d'intérêt général oeuvrant dans le domaine de la santé**

« Promotion de la recherche et information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier des formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections, et plus généralement, les infections dites froides et cachées »

### **RAPPEL DE DISPOSITIONS STATUTAIRES - AGO DU 5 MAI 2023**

*L'Assemblée générale ordinaire (AGO) est valablement constituée quel que soit le nombre de membres présents et représentés. (\*)*

*Les décisions de l'AGO sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Seuls auront droit de vote les membres à jour de leurs cotisations et disposant d'un droit de vote délibératif. (\*)*

*Le vote par procuration est autorisé mais limité à 5 procurations par membre disposant du droit de vote délibératif. (\*)*

*Les délibérations sont prises à main levée, sauf si le quart au moins des membres présents exige le vote secret. (\*)*

*Les personnes non-membres, invitées par le Bureau, peuvent assister à l'Assemblée générale, sans droit de vote. (\*\*)*

#### Renvois

(\*) Article 18 – Assemblée générale ordinaire

(\*\*) Art. 16 – Assemblées générales – Dispositions communes

### **EXTRAIT DES STATUTS : « ACCES A LA DIRECTION » & « LA DIRECTION »**

*Est éligible au Bureau National tout membre majeur de l'Association à jour de cotisation et relevant de la catégorie des membres actifs ou des membres fondateurs. (\*)*

*L'Association est administrée par un Bureau National composé de 3 à 14 membres, auxquels il peut être adjoints 3 à 7 Représentants spéciaux nommés par le Bureau National. (\*\*)*

*Les membres du Bureau National sont élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale Ordinaire et choisis en son sein parmi les membres actifs ou fondateurs. (\*\*)*

*Les membres sont rééligibles. (\*\*)*

#### Renvois

(\*) Art. 11

(\*\*) Art. 10

---

#### **Association nationale indépendante de droit local alsacien-mosellan**

Registre des Associations du Tribunal Judiciaire de Strasbourg: Volume 92, Folio 136  
Registre de la CNIL n° 1691459 Rescrit fiscal du 31/05/2013 de la DRFP Alsace / Bas-Rhin  
SIRET 794 384 156 00020 – APE 9499Z

**Siège social : Maison des Associations 1a, Place des Orphelins, 67000 Strasbourg**

[www.associationlymesansfrontieres.com](http://www.associationlymesansfrontieres.com)